Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale extraordinaire

GROUPE PARTOUCHE informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le jeudi 15 janvier 2015 à 15 heures, aux salons du Racing Club de France, 154, rue de Saussure 75017 PARIS.

L'avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié le 10 décembre 2014 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent également dans le même avis.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée peuvent être consultés sur le site internet de la société **wwww.groupepartouche.com** > Finances > Assemblée générale.

Les documents et renseignements prévus aux articles R. 225-73, R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

INFORMATIONS FINANCIERES

Groupe Partouche

Tél : 01.47.64.33.45 – Fax : 01.47.64.19.20
info-finance@partouche.com